Conseil des droits de l’homme

43eme session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Luxembourg**

Genève, le 4 mai 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation du Luxembourg et la remercie pour son rapport national ainsi que sa présentation et formule les recommandations suivantes :

1. D’assurer la mise à jour du plan d’action national sur la traite des êtres humains de 2016 en présentant dans les meilleurs délais un nouveau plan d’action national qui comprend des mesures et délais concrets.

2. De continuer à renforcer, dans la mise en œuvre de la Convention d’Istanbul, son cadre législatif concernant la protection des victimes de violence domestique, en particulier les victimes d’origine étrangère, et veiller à ce qu’elles ne soient pas soumises à des obstacles procéduraux excessifs.

3. D’accélérer l’adoption d’un nouveau cadre juridique destiné à protéger les mineurs dans le système d’administration de la justice pour enfants.

Je vous remercie.